



Ecole Elémentaire Les Hirondelles
6-8 Place de Stalingrad
95 190 Fontenay en Parisis
095 1116 X

- 01 34 71 17 05
- 01 34 71 17 02

0951116X@ac-versailles.fr

Conseil d'Ecole du vendredi 22 octobre 2010 – 19h00 / 21h00

Prises de notes : Mme LOUIS et M.GOMEZ

Présents :

- *pour les enseignants* : Mesdames BECQUET, LOUIS, THUMARIN et TROMAS, Messieurs COCHET et GOMEZ,
- *pour la municipalité* : Madame RIVET,
- *pour les parents* : Mesdames BALDUZZI, CAILLERET, DUARTE, LEHMANN, NIARD, TRAJKOVIC, TREHOUT et TROTTIER,

Excusés :

- *pour les parents* : Madame BRASSART
- *pour les enseignants* : Madame RACLE
- *DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)*: Monsieur NUGOU.
- *Pour l'Education Nationale* : Mme VIGOUROUX, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Viarmes - Luzarches.

Ordre du Jour

A l'ordre du jour,

Par les enseignants :

1. Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux parents d'élèves élus, fonctionnement du conseil d'école.
2. Date des prochains conseils d'école.
3. Effectifs et répartition.
4. Présentation de l'organisation de l'Aide Personnalisée pour l'année en cours.
5. Vote du règlement intérieur modifié du fait des changements dans l'organisation de l'Aide Personnalisée.
6. Projet fédérateur de l'année : Paris
7. Evaluations départementales ou nationales.
8. Bilan des actions engagées et projets à venir.
9. Pont de l'Ascension

Par la municipalité : pas de point à l'ordre du jour.

Par le comité des parents d'élèves :

10. Planning annuel : Serait-il possible de l'établir et le diffuser aux parents ?
11. Aide personnalisée : Point sur la nouvelle organisation de l'aide sur la pause méridienne

1. Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux parents d'élèves élus, fonctionnement du conseil d'école.

Un tour de table est effectué. Il est rappelé que le fonctionnement du conseil d'école ne permet pas de présenter des points n'étant pas inscrits à l'ordre du jour, des situations personnelles ou nominatives. Il est rappelé que des questions diverses peuvent être ajoutées à l'ordre du jour, au plus tard en début de séance. Une copie des articles 17, 18, 19 et 20 du Décret n°90-788 du septembre 1990, relatifs au Conseil d'Ecole est diffusée aux participants.

12. Cantine : Comment se déroule la succession des services (Cf. aide personnalisée) ?
13. Piscine : Quelles classes ? , quelle organisation ?
14. Festival du livre : Dates retenues et organisation
15. Cross : Date à caler
16. Spectacle de Noël (Entracte et bar, décoration de la salle, coordination avec les enseignants, Fond de scène...)
17. Pont de l'ascension (validation du pont, récupération le ? Moyen d'information aux parents)

Questions diverses :

Les éventuelles questions diverses devront être annoncées, au plus tard, en début de séance.

2. **Date des prochains conseils d'école.** Les dates du vendredi 4 février 2011 pour le second conseil d'école et du vendredi 17 juin 2011 pour le troisième sont proposées et retenues.

3. **Effectifs et répartition au 22/10/10**

Niveau	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Par classe	167
CP CE1 Mme Tromas	15	13				28	
CP CE1 Mme Louis	15	12				27	
CE1 CE2 M. Cochet		13	16			29	
CE2 CM1 Mme Thumarin			11	17		28	
CE2 CM1 Mme Becquet			11	17		28	
CM2 M. Gomez					27	27	
Par niveau	29	38	38	33	27	167	

Nous avons dépassé le seuil d'ouverture de classe, il n'y aura néanmoins pas d'ouverture cette année (27.8 élèves par classe en moyenne).

Il est possible qu'elle ait lieu l'année prochaine étant donné que 27 CM2 partiront pour 39 GS qui arriveront en CP mais il faut attendre les diverses réunions du CTPD (Conseil Technique Paritaire Départemental) et du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) avant d'en savoir plus.

Si cette ouverture devait s'effectuer, une salle devrait alors se libérer. Actuellement, la solution la plus envisageable serait d'utiliser la salle informatique mais cela signifierait alors sa disparition probablement définitive et un réaménagement de cette salle avant de pouvoir s'en servir comme d'une salle de classe.

4. **Présentation de l'organisation de l'Aide Personnalisée pour l'année en cours.**

Les enseignants ont souhaité expérimenter la pause méridienne cette année en plus des temps en fin de journée.

Pour le cycle II, pour la première période, ces temps d'aide personnalisée se sont déroulés les mardis et vendredis de 11h30 à 12h et le jeudi de 16h30 à 17h30.

Pour le cycle III, pour la même période, ces temps d'aide personnalisée se sont déroulés les mardis et vendredis de 12h50 à 13h20 et le lundi ou mardi de 16h30 à 17h30.

Pour les deux cycles, Les temps de 16h30 à 17h30 passeront au lundi soir en seconde période.

Il n'y a pas eu de problèmes de coordination entre les enseignants et les animateurs du temps de cantine ni pour la récupération des élèves de cycle II à 12h, ni pour leur transmission à 12h50.

Mme Rivet signale une expérimentation actuelle à la cantine : 2 services sont organisés au lieu de 3.

Environ 120 enfants mangent à la cantine.

5. **Vote du règlement intérieur modifié du fait des changements dans l'organisation de l'Aide Personnalisée.**

Il est adopté à l'unanimité.

La charte type de l'utilisateur de la messagerie électronique et d'internet en milieu scolaire est présentée à l'occasion. Elle sera signée par tous les utilisateurs et annexée au Règlement Intérieur.

6. **Projet fédérateur de l'année : Paris**

Quatre classes de l'école profitent actuellement d'un partenariat avec une association locale et de l'intervention du professeur de danse de cette association de Fontenay en Paris pour mettre en scène des danses et/ou chants autour de Paris pouvant être utilisés pour le spectacle de Noël prévu le 11 décembre. Ce thème permet aussi d'autres activités pluridisciplinaires ou transdisciplinaires (littérature, géographie, histoire, arts plastiques...).

Une fresque sera produite par le centre de loisirs et une grande part de la décoration de la salle sera effectuée par les parents d'élèves qui recherchent d'ailleurs des volontaires pour les y aider. Mme Trajkovic pourrait éventuellement voir pour la mise à disposition de matériel de sono (micros pour théâtre et pour chant). Au cas où, il sera nécessaire de prendre contact avec le responsable de la sono au niveau municipal.

L'école regrette l'abandon, pour des raisons budgétaires, du projet de sortie aux bateaux mouches (projet à l'initiative de l'école maternelle qui devait concerner les 260 élèves des écoles de Fontenay-en-Parisis), qui s'inscrivait pleinement dans ce projet annuel autour de Paris et qui avait reçu un accueil très favorable lors de la réunion de la caisse des écoles du mardi 28 septembre. Mme Rivet convient d'une réponse peut-être trop hâtive. M. Cochet souhaiterait effectivement, à l'avenir, obtenir des réponses fiables, qu'elles soient positives ou négatives.

D'autres points seront abordés lors de la prochaine réunion de la Caisse des Ecoles, le mardi 16 novembre (spectacle de Noël, décoration...)

7. Evaluations départementales ou nationales.

Les évaluations de CP sont départementales et se déroulent en deux temps. Une première période de passation du 16 au 30 septembre pour celles dites d'entrée de CP. Elles sont diagnostiques et permettent la constitution des groupes de soutien. Elles demandent beaucoup de temps surtout pour la grosse partie en individuel. Les résultats seront transmis aux parents et feront l'objet d'une réunion des enseignants de CP de la circonscription le vendredi 12 novembre.

Les évaluations nationales CM2 auront probablement lieu autour du mois de janvier 2011.

Les évaluations nationales CE1 auront lieu en fin d'année.

8. Bilan des actions engagées et projets à venir.

- Le musée en herbe viendra s'installer deux jours à l'école avec une mini exposition sur un peintre et l'intervention d'un animateur. L'association des parents d'élèves propose de verser l'aide financière offerte pour la sortie des bateaux mouches dans ce projet qui concernerait toutes les classes de l'école. L'opération « fleurs » a, par ailleurs, rapporté 450 euros, elle sera probablement reconduite au printemps.

- Festival du livre. Appréciée des familles, des enseignants, des élèves et des responsables de la bibliothèque, cette opération aura lieu lors de la semaine du 15 au 20 novembre 2010. Le matériel est déjà arrivé et sera distribué après les vacances de novembre. Contact a été pris avec la bibliothèque. Le départ regretté et non remplacé de Sophie Da Costa, EVS de direction de l'école, posera de nombreux problèmes et ce, dès cette opération du festival du livre ; les parents d'élèves seront donc très certainement sollicités.

- Loto des écoles. Ce sujet a été abordé dès la réunion de prérentrée avec les enseignantes de l'école maternelle. En effet, depuis quelques années la constatation s'impose que le bénéfice d'une telle action n'est pas amorti par l'investissement en temps et en moyen qu'il représente. Cette soirée, en l'état, est donc abandonnée pour cette année.

- Classes transplantées. Toutefois, un départ possible en classe transplantée est envisagé pour les classes de Mme Thumarin et de M. Gomez. Or, si le bénéfice d'une soirée loto n'est pas suffisamment important pour deux écoles, il permettrait d'aider au financement d'un tel projet ne concernant que deux classes... Aussi, Mme Thumarin et M. Gomez, bien que soulignant l'aspect conditionnel de ce séjour, organiseront avec l'aide de tous les volontaires une soirée loto à ce profit le samedi 5 mars 2011. Les collègues de l'école maternelle ont été informées de cette initiative. Mme Rivet précise que le budget municipal se vote en mars et qu'une réponse définitive quant à l'aide financière ne peut être apportée avant.

9. Pont de l'Ascension

Le report des cours du vendredi 3 juin ayant été autorisé par la hiérarchie de l'Education Nationale, la date du 27 avril est proposée, il s'agit du mercredi suivant le retour des vacances du printemps. L'assistance regrette néanmoins que ce rattrapage n'ait pu se faire lors de la rentrée de novembre comme le collège de Luzarches faute des accords nécessaires. Une information sera adressée aux familles en plus de ce compte rendu.

Par le comité des parents d'élèves :

10. Planning annuel : Serait-il possible de l'établir et le diffuser aux parents ?

Ce calendrier sera diffusé en novembre.

11. Aide personnalisée, nouvelle organisation de l'aide sur la pause méridienne (voir point n°4)

12. Cantine : Comment se déroule la succession des services (Cf. aide personnalisée) ? (voir point n°4)

13. Piscine : Quelles classes ? , quelle organisation ?

L'école a connu quelques difficultés, toutes liées au transport, dans la mise en route de la natation. En début d'année, le car attribué aux CE1-CE2 n'ayant pas de ceintures, M. Cochet a contacté M. Alfaïz, responsable au niveau de la communauté de communes et ce point a été réglé. Par contre, une même intervention n'a pas encore permis de résoudre le problème de retards dans la prise en charge rencontrés par les classes de CP-CE1 au moment du retour. En effet, si les classes de CE1-CE2 et CM2 n'ont pas eu ce genre de souci, il est arrivé fréquemment aux classes de mesdames Louis et Tromas de devoir attendre une vingtaine de minutes et parfois plus d'une demi-heure... Les classes de CP-CE1 sont de retour, parfois, vers 10H45 et il ne reste que 45 minutes pour l'enseignement des autres matières dans la matinée. En plus du temps perdu que cela occasionne en temps de classe, les enfants n'étant pas forcément totalement secs et le froid s'installant, ces retards répétés deviennent de plus en plus gênants ; d'autant plus que la situation a empiré ces derniers temps. Mme Rivet, comme M. Alfaïz, demandent à ce que les retards leur soient signalés afin de faire pression sur la compagnie de car.

14. Festival du livre : Dates retenues et organisation (voir point n°8)

15. Cross :

Il avait été décidé l'an dernier, en conseil d'école, que la date du cross serait décalée d'octobre à avril pour des raisons tant logistiques que météorologiques. Aucune date n'étant disponible à cette époque, celles du 6 mai 2011 pour le cross des écoles et du 7 mai pour celui des parents sont retenues.

Si une manifestation sportive devait se dérouler à cette date sur le stade, les cross seraient alors repoussés d'une semaine aux 13 et 14 mai.

16. Spectacle de Noël :

Voir point n°6 ; le reste de ce point sera discuté en conseil de caisse des écoles.

17. Pont de l'ascension : (Voir pt n°9)

Séance levée à 21H20.

Pour le Conseil d'Ecole, le directeur,
M. Cochet Jean-François